# BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909 Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° L

69<sup>8</sup> ANNÉE 1 9 7 8

## Date à retenir :

## Dimanche 22 octobre 1978

Assemblée générale à 10 h 30

Banquet à 12 h 30

au Collège Henri IV, salle de gymnastique. Traiteur ALVAREZ - Prix : 60 francs. sous la présidence de notre camarade Pierre CHAIGNEAU

Voulez-vous simplifier la tâche de vos camarades du bureau et continuer à recevoir le Bulletin de liaison ?

Remplissez vite l'encart jaune en entier et retournez-le sans retard à Georges BRASSEM avec votre cotisation.

#### ADRESSES UTILES :

#### Le Président :

Docteur René ROUSSEAU, 28, rue Candillac, Bergerac.

#### Le Secrétaire Général :

Raymond LAVIGNE, 60, Boulevard Chanzy, Bergerac

#### Le Trésorier :

Georges BRASSEM, BP 57 Bergerac C.C.P. Anciens Elèves
Lycée Henri IV
n° 367.52 Y Limoges

Adressez la correspondance au Secrétaire et informez-le de vos changements d'adresse.

Formulaire	unique à g	jarnir avec	soin et à	renvoyer	avant le	15 oct	obre 1978
au	Trésorier	Georges	BRASS	EM, B.P.	57, 241	03 BERG	BERAC

1) IDENTIFICATION (en CAPITALES S.V.P.).
NOM: Prénom:
Profession exacte:
Promotion 1919  Adresse précise (avec code postal) :
II) PROCURATION: Je donne pouvoir à mon camarade
M
(inscrire ici le nom d'un mandataire présent à l'A. G. ou laisser en blanc). pour me représenter à l'Assemblée Générale du dimanche 22 octobre 1978.
A 1978
Signature:
III) INSCRIPTION AU BANQUET du 22 octobre 1978
Veuillez inscrire personnes à 60 F = F
IV) J'y ajoute ma COTISATION 1978-1979
(dont 20 F pour le Bulletin) (1) et (2) et (3) = 30 F
TOTAL : F
que je règle à l'adresse : Amicale Anciens Elèves du Collège de Bergerac a) par chèque postal (3 volets) n° 367-52 Y Limoges ; b) par chèque bancaire ;
c) je règlerai cette somme le jour du Banquet en rapportant ce feuillet garni (obligatoirement).
c) je règlerai cette somme le jour du Banquet en rapportant

<sup>(1)</sup> Les Souscripteurs Perpétuels ne paient qu'une cotisation libératoire de 100 F, mais ils sont tenus au paiement du Bulletin Annuel.

<sup>-</sup> Cotisation des Membres Honoraires : 20 F par an.

<sup>(2)</sup> Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office du service du Bulletin.

<sup>(3)</sup> La cotisation est gratuite ainsi que le service du Bulletin pendant 1 an pour nos jeunes camarades des promotions sortantes. Il leur suffit de renvoyer cet encart au Secrétaire général Lavigne.

## SITUATION FINANCIÈRE

## RECETTES

## **DEPENSES**

6 847,66 80 000,00

Disponible au 5 août 1977	1 278,18	Disponible au 25 août 1978	4 045,08
151 cotisations à 5,00 F	755,00	Taxe C.C.P.	5,00
168 Bulletins à 20,00 F	3 360,00	Impôts immeuble	1 059,00
1 cotisation perpétuelle à 100,00 F	100,00	Entretien caveau - Gerbes et couronnes	1 048,16
Dons	115,00	Assurances	459.20
Intérêts coupons C.C.F	1 129,50	Papeterie — Bulletin — Bleuet — Flamme	3 278,76
Intérêts Caisse d'épargne	58,63	Entretien immeuble	17 562,69
Loyers octobre 1977 à août 1978	11 000,00	Droits garde titres	23.52
Caution M. Billochon	500,00	Banquets	3 042,00
Banquets (55)	2 750,00	Dons collège et lycée	2 000,00
Ventes de 12 obligations	11 477,10		
TOTAL	32 523,41	TOTAL	32 523,41

#### **EN CAISSE AOUT 1978**

C.C.P	194,95	Valeurs mobilières
Caisse d'épargne C.C.F	3 349,66 500,47	Valeur immobilière
TOTAL	4 045,08	

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### DECRET DU 29 NOVEMBRE 1977

approuvant des modifications aux statuts de l'association dite « Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac ».

#### LE PREMIER MINISTRE

Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur;

Vu, en date du 17 octobre 1976, la délibération de l'Assemblée générale de l'Association dite « Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac », dont le siège est à Bergerac ;

Vu le décret du 26 juin 1941 qui a reconnu d'utilité publique cet établissement ; ensemble les statuts y annexés ;

Vu les pièces établissant sa situation financière;

Vu les nouveaux statuts proposés et les autres pièces de l'affaire ;

Vu, en date du 6 mai 1977, l'avis du Ministre de l'Education;

Vu la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901;

Le Conseil d'Etat, Section de l'Intérieur, entendu ;

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — L'Association dite « Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac », dont le siège est à Bergerac et qui a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 26 juin 1941, est régie désormais par les statuts annexés au présent décret et prend le titre d' « Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine-de-Miran ».

ART. 2. — Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret dont mention sera faite au « Journal Officiel de la République Française ».

Fait à Paris, le 29 novembre 1977.

Par le Premier Ministre, Le Ministre de l'Intérieur.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### DECRET DU 29 NOVEMBRE 1977

approuvant des modifications aux statuts de l'association dite « Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac ».

#### LE PREMIER MINISTRE

Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur;

Vu, en date du 17 octobre 1976, la délibération de l'Assemblée générale de l'Association dite « Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac », dont le siège est à Bergerac ;

Vu le décret du 26 juin 1941 qui a reconnu d'utilité publique cet établissement ; ensemble les statuts y annexés ;

Vu les pièces établissant sa situation financière;

Vu les nouveaux statuts proposés et les autres pièces de l'affaire ;

Vu, en date du 6 mai 1977, l'avis du Ministre de l'Education;

Vu la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901;

Le Conseil d'Etat, Section de l'Intérieur, entendu ;

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — L'Association dite « Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac », dont le siège est à Bergerac et qui a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 26 juin 1941, est régie désormais par les statuts annexés au présent décret et prend le titre d' « Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine-de-Miran ».

ART. 2. — Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret dont mention sera faite au « Journal Officiel de la République Française ».

Fait à Paris, le 29 novembre 1977.

Par le Premier Ministre, Le Ministre de l'Intérieur.

# Assemblée générale ordinaire du 16 octobre 1978

L'Assemblée générale ordinaire et statutaire des Anciens Elèves du lycée Henri-IV de Bergerac s'est tenue le 16 octobre à 10 h 30 dans la salle de l'aile sud aimablement mise à leur disposition.

#### Etaient présents :

Audy, J. Barthe, Bèguerie, André Billat, Jacques Billat, Camille Brassem, Georges Brassem, Brut, Calvès, Chaigneau, Communeau, André Delpérier, Dupuy, Dussert, Pierre Eymery, Forie, Jean Foucaud, Fumadelles, Grégoire, Maxime Lacombe, Laroumanie, Lavigne, Pierre Lusignan, Michel Manet, Paul de Masmontet, de Meslon, Nouviale, René Rousseau, Rampoldi, Douglas Tetlow, Vachia, Vaubal, Védrines, Jean Verprat, Venencie, Vincenot.

#### Excusés :

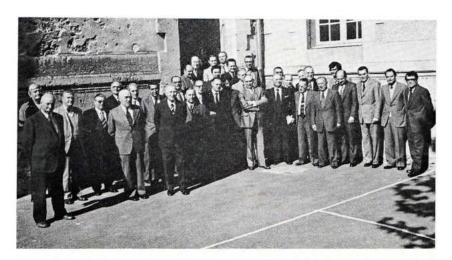
Jean Augeyrolles, Gaston Bost, Jack Bost, Bourzac, Cazenave, Charrière, Charropin, Albert Chassagne, Delmon, Delpla, Despont, Ducongé, Duvigneau, Fournier Jean, Gauthier, Géraud Jardel, Giraudel, Grimaud, Grondin, Gruvel, Jacquet, Lagrèze, Francis Jaffart, Joyaux, Juglas, Lafon, Lagabrielle, Lapaquellerie, Lathoumélie, Jean Lefèvre, Léglise, Jean-Paul Lespinasse, Guy Lusignan, Jean Lusignan, Malescassier, Mas, Masset, Morisset, Penaud, Philibert, Picaud, Ramadour, Ranoux, Arsène, Michel Rousseau, Terral, Trillaud, Videau, Villadary.

#### Avaient délégué leurs pouvoirs :

Arnoux, Roger Arras, Jean-Claude Barthe, Biraud, Bonnal, Baudenot, Bousquet, Castanier, Chantrel, Charrier, Chaumard, Bernard Chèvre, Jean Chèvre, Causset, Coq, Dallery, Delourme, Denou, Dessaguiller, Desmartis, Dumolet, Durand-Gasselin, Georges Favereau, Filhoulaud, Docteur Jean Fournier, Gast, Jean Géraud, Gontier, Henniqueau, Huraut, Guy Jaffart, Louis Lacombe, Lacroix, René Lapaquellerie, Lartigue, Malgat, Marty, Matignon, Mouline, Louis Mourot, Marcel Mourot, Narbonne, Parrat, Parsal, Pichot, Rebière, Régnier, Reyraud, Jean Royère, Michel Royère, Sarrazac, Simounet, Tamarelle, Veillet-Lavallée, Jean Verprat, Veunac, Jean-Pierre Voulgre, Michel Voulgre.

#### Le Président de la fête, André Billat, ouvre la séance :

- 1. Le docteur René Rousseau rappelle avec beaucoup d'émotion les trop nombreuses disparitions de nos camarades depuis notre dernière réunion et fait observer un moment de silence à leur mémoire.
- 2. Le nouveau secrétaire, Raymond Lavigne, présente les excuses des camarades absents et donne quelques extraits de leurs lettres.
- Il serait heureux que les camarades fassent un effort pour l'aider et remercie le doyen de ses conseils.
- 3. Rapport moral: J. Barthe, doyen du Conseil d'administration, qui dut, une fois encore, assurer l'intérim du secrétariat, présenta les points essentiels qui furent délibérés lors des réunions du Conseil ou du Bureau, notamment en ce qui concerne le changement d'appellation de l'Amicale qui doit se nommer désormais Association amicale des Anciens Elèves du collège Henri-IV et du lycée Maine-de-Biran: un dossier très complet a été envoyé au Ministère dont la réponse ne saurait tarder.
- Il demanda à tous de travailler au maintien de l'unité spirituelle de l'Association et à l'action publique envers les jeunes des deux établissements.
- 4. Cérémonie de la Flamme : Le Président Rousseau annonce que la cérémonie de la Flamme aura lieu le jeudi 24 novembre et invite à y assister les camarades qui en auraient la possibilité.







- 5. Elections: A l'unanimité ont été réélus les membres du Conseil d'administration représentant le quart sortant : il s'agit de MM. André Delpérier, docteur René Rousseau, Albert Védrines, Lucien Videau.
- 6. Exposé financier : Malgré les dépenses importantes consacrées à de gros travaux urgents à l'immeuble Augiéras, le trésorier Georges Brassem annonça que le budget n'est pas déficitaire grâce à d'habiles transactions. Il envisage l'avenir avec confiance malgré une période nécessaire d'austérité.
  - Il reçoit les félicitations de l'Assemblée pour sa saine gestion.
- 7. Pèlerinage. A l'issue de la séance, les anciens élèves se rendirent au cimetière des porte-plumes pour la photo de famille. Il s'agit de l'endroit de la cour où les Anciens, après leur dernier jour de classe, allaient en cortège soulever une pierre descellée pour y enterrer leurs porte-plumes. Il y a bien longtemps que la pierre a été rescellée, et seuls, les plus âgés se souviennent avec émotion de cette coutume.

Cérémonie du souvenir : Les Anciens Elèves se sont ensuite rendus au monument élevé à la mémoire de leurs camarades morts pour la France. Le Président René Rousseau déposa une gerbe en présence de M. Lalande, souspréfet ; M. Manet, maire de Bergerac et membre du Conseil de l'Amicale ; Mme Théron, directrice du lycée Maine-de-Biran, et M. de Vençay, directeur de Henri-IV. Une minute de silence fut pieusement observée.

# Cinquantième Banquet du 16 octobre 1977

La fête se poursuivit par le banquet traditionnel : cinquante-sept convives dont de nombreuses dames se retrouvèrent vers 13 heures dans la grande salle du Restaurant « La Flambée » :

Archambault de Vençay (directeur) et Mme, Audy et Mme, Jean Barthe et Mme, André Billat, Jacques Billat, Camille Brassem, Georges Brassem, Brut, Calvès, Chaigneau, Pierre Chevalier, Communeau, Mile de Biasi, André Delpérier et Mme, Pierre Dupuy et Mme, Mme Edouard Dupuy, Dussert, Pierre Eymery, Forie, Franck Foucaud, Jean Foucaud, Maurice Foucaud, Pierre Foucaud Fumadelles, Grégoire, Heynard, Maxime Lacombe, Lalande (sous-préfet), Laroumanie, Lavigne, Pierre Lusignan, Manet (Maire) et Mme, Masmontet, docteur Mathieu, Mazzoco, Mermod, de Meslon et Mme, Moreau, Nouviale, Guy Régnaud, René Rousseau, Tetlow, Mme Théron (directrice), Vaubal, Védrines, Henri Venencie et Mme, Jacques Venencie, Pierre Vincenot et Madame.

Un menu est toujours gracieusement offert par Jean Trillaud :

#### MENU

Velouté d'asperges — Galantine de volaille — Turbot sauce normande — Pintadeaux — Salade — Fromages — Charlotte aux poires.

VINS : Blanc sec « Le Rayre » Saint-Emilion — Vins de Bergerac — Café — Champagne du Président.

#### DISCOURS DE MIle DE BIASI

Elle remercie l'Amicale en son nom et en celui de son camarade Mazzocco : malgré, peut-être, une différence d'âge qui semble les séparer des membres de l'Amicale, un petit quelque chose les en rapproche effectivement : les années passées sur les bancs d'une vieille école ou du collège Henri-IV : « En chacun



de vous vit encore le souvenir d'une petite fille puis d'une jeune demoiselle, d'un garçonnet puis d'un jeune homme, qui s'amusaient, travaillaient ensemble entre les murs d'une école apparemment austère, mais d'une insoupçonnable chaleur. Chacun de vous se souvient aussi du jour où il lui a fallu quitter cette ambiance fraternelle de sécurité, de joie, pour affronter la vie réelle, la vie active. »

Les jeunes élèves obligés de suivre le second cycle dans le beau lycée Maine-de-Biran ont éprouvé ce même déchirement de cœur en quittant leur vieux collège. Mais ils se sont vite familiarisés à la vie des établissements modernes. Si le béton et l'acier ont remplacé les vieilles arcades en pierre, les arbres et les fleurs agrémentent avec plus de lumière leur lieu de travail. Grâce à l'apport du bagage de joie et de vie des anciens d'Henri-IV, le beau lycée Maine-de-Biran connaît un jour nouveau de « permanente ébullition ».

« S'il est un souhait que nous ayons encore à formuler, c'est celui de voir cette Amicale des Anciens d'Henri-IV s'élargir encore avec les Anciens de Maine-de-Biran. Nous essaierons donc, mon camarade et moi de rallier beaucoup de jeunes, pour l'an prochain, pour donner à cette Organisation une figure encore plus vivante, allégorique, ardente. Car, finalement, son but n'est-il pas de faire conserver à nos deux lycées un visage attachant, bonhomme, et à tous ses adhérents un cœur jeune, futuriste, optimiste quant à la vie à venir ? »

#### DISCOURS DU PRESIDENT RENE ROUSSEAU

Le Président assure d'abord les deux élèves que le cœur des Anciens d'Henri-IV est largement ouvert à tous les jeunes qui se souviendront plus tard eux aussi de leurs studieuses années passées dans un lycée, qu'il soit quasi-médiéval ou ultra-moderne.

Il remercie M. Lalande, notre sous-préfet, de son soutien constant; puis M. Manet, protecteur très compétent à la Mairie des maisons d'enseignement

et membre du Conseil de l'Amicale. Il est heureux d'accueillir la directrice de Maine-de-Biran à côté du directeur d'Henri-IV et exprime toute sa gratitude envers ses collaborateurs au travail aussi ardu qu'efficace.

Le docteur René Rousseau retrace ensuite la magnifique carrière du Président de la fête, André Billat : bachelier en mathématiques en 1937 à sa sortie du collège de Bergerac, il est en 1938 reçu agent technique au Service vicinal de la Dordogne; puis ce sont les camps de jeunesse et les années dans la résistance.

En 1946 André Billat passe le concours qui le fait ingénieur de direction des travaux maritimes à la Marine nationale. Il travaille alors à la création de la Centrale atomique de Ports sur le goulet de Brest dont la voûte souterraine bat alors le record mondial de portée. Il s'occupe aussi des nouvelles salles d'opération de l'Hôpital Maritime de Brest. Puis, à Nouméa, il organise la création d'un point d'appui au petit port militaire. Spécialiste dans la réalisation d'engins balistiques, il participe dans les Landes aux essais de lancement et ses études pour la réalisation de structures antiatomiques le conduiront à Reggane à l'occasion de deux explosions nucléaires.

En 1970 il est versé à l'aérospatiale et actuellement il est responsable de l'infrastructure de la région aquitaine, et a pour point d'attache, non loin du Centre de Saint-Médard-en-Jalles, le bourg de Saint-Aubin-du-Médoc, dont il est le Maire.



Le docteur poursuit :

Mes chers camarades,

Le portrait que je vous ai fait de notre Président ne serait pas complet — et vous pourriez croire que nous avons en face de nous un personnage sclérosé par les tables de logarithmes et autres formules algébriques.

Il n'en est rien et M. Billat a su conserver toute sa personnalité. C'est un philosophe, un poète, et il est attiré par toutes les activités même les moindres.

Il étudie et il procède lui-même à la fabrication de laques chinoises suivant les procédés les plus orthodoxes enseignés par un Chinois autochtone.

Mais quel palmarès! quelle énumération de succès! Je voudrais que les élèves d'Henri-IV et de Maine-de-Biran aient pu suivre toutes les marches de cette ascension pour qu'ils comprennent que si le baccalauréat mathélem a la même valeur pour la France entière, l'énergie, la foi, l'intelligence d'une personnalité peuvent transformer le petit agent du Service vicinal de la Dordogne en un cadre de l'aérospatiale et un des responsables de l'implantation de la force de frappe au plateau d'Albion.

Il faut croire dans le destin, accepter l'effort et le sacrifice, mais aussi avoir les moyens intellectuels pour faire le parcours.

L'exemple ne peut être trop évident à une époque où le jeune désirerait tout... dans l'immédiat et accepte avec répugnance l'idée de gravir une à une les marches quí conduisent au point où vous êtes, c'est-à-dire le faîte de la connaissance scientifique moderne.

Je demande en particulier aux jeunes délégués du lycée Maine-de-Biran de bien méditer ce parcours de la vie, de ne point être découragés prématurément et de rapporter à leurs camarades le tableau que je viens de dresser de la vie de notre Président, M. André Billat.

J'espère qu'ils seront éloquents et sauront susciter semblables vocations.

#### DISCOURS DU PRESIDENT ANDRE BILLAT

Mesdames et Messieurs.

C'est évidemment avec un grand plaisir que j'ai répondu à l'aimable invitation du Président Rousseau à venir présider ce banquet.

Je me suis cependant demandé si je méritais bien un tel honneur. Mais, à la réflexion, je me suis dit qu'après tout cela me donnait l'occasion de revoir quelques vieux camarades que les obligations et les hasards de ma vie vagabonde m'avaient fait négliger. La joie de ces retrouvailles valait bien un discours, même pour un vieil ingénieur plus habitué à compter qu'à raconter...

Et me voilà devant vous qui êtes condamnés à m'écouter! Mais, rassurezvous, comme je vous aime bien, le supplice ne sera pas long.

Mes chers amis,

Le choix du sujet de ce discours m'a posé un véritable problème : je ne pense pas, en effet, que vous vous intéressiez passionnément à mes activités aérospatiales, d'autant plus que les plus intéressantes et les plus originales sont secrètes! je ne pense pas non plus que ma carrière, qui n'a rien d'exceptionnel, soit un motif suffisant pour en faire l'objet d'une causerie, fût-elle très courte.

J'ai donc choisi de vous parler simplement et brièvement de cette sorte d'aventure qu'a été ma vie; de cette vie qui, comme celles de beaucoup d'entre vous, a été marquée profondément dès le début par mon séjour dans ce bon vieux collège, réservoir de tant de beaux et bons souvenirs. Je ne voudrais pas insister sur les figures dont la réminiscence éclaire encore



aujourd'hui cette tranche de ma vie : mon bon camarade Dupuy les a décrites magnifiquement dans le discours qu'il a prononcé au banquet de l'année dernière.

Mais je dois, de toute façon, saluer la mémoire de deux hommes que j'ai toujours vénérés et dont le souvenir ne me quittera jamais.

Il s'agit d'abord du principal Egenberger qui est venu me dénicher à Lalinde au cours d'une de ses tournées de recrutement qu'il effectuait à l'issue des examens cantonaux de certificat d'études. C'est lui qui a su convaincre mes parents de me laisser tenter l'aventure des études secondaires. Pour cela il a eu un geste magnifique et, lorsque j'y repense, véritablement extraordinaire : devant les difficultés matérielles que lui présentait mon père, il a pris le pari de mon succès au concours des bourses et en a tenu compte, à l'avance, pour me permettre de ne pas manquer la rentrée scolaire. Je lui dois toutes mes études secondaires.

Il s'agit ensuite de ce cher M. Martin, cet extraordinaire professeur de physique et chimie et d'histoire naturelle. La clarté, la simplicité et l'efficacité de ses cours, sa conscience professionnelle légendaire, en faisaient un pédagogue hors du commun. Je peux dire que, grâce à lui, non seulement votre serviteur, mais encore bon nombre de nos camarades, ont été attirés par une carrière technico-scientifique et lui doivent l'essentiel de leur réussite. Cet homme étonnant — et tellement attachant par ailleurs — m'a toujours servi de modèle quand, au cours de ma carrière, j'ai dû, moi aussi, faire quelquefois œuvre de pédagogue. Et j'avoue que la méthode Martin a toujours été accueillie avec bonheur par les jeunes techniciens que je devais initier aux mystères de la physique pratique.

Après avoir quitté les murs vétustes du vieux bahut, l'amitié limpide des copains, la tiédeur des repas en commun, la bousculade des récréations, l'acharnement des parties de pelote basque et..., enfin... l'enterrement des porte-plumes, j'ai dû, comme beaucoup d'autres, sauter à pieds joints dans la drôle d'époque qui précédait la drôle de guerre.

Puis ce fut, très rapidement, l'ambiance âpre, froide et cruelle de l'occupation et de la résistance; et puis le vertige de la libération. Cette introduction hors du commun à la vie active a été illustrée par de nombreux drames où nombre de nos camarades ont disparu à l'aube de leur existence.

Vous me permettrez de ne pas insister sur les souvenirs de cette période pendant laquelle j'ai dû, comme beaucoup d'autres, assumer des responsabilités incompatibles avec mon jeune âge.

Le calme revenu et après une reprise rapide et ardente de mes études, j'ai pu enfin accéder à l'activité civile qui m'avait toujours tenté : celle d'ingénieur. J'ai eu le privilège de l'exercer au sein de la Marine nationale, dans la spécialité des travaux maritimes.

Et j'avoue que je conserve un souvenir extraordinaire aussi bien de l'ambiance que j'y ai trouvée que des études et des travaux que l'on a bien voulu me confier.

Cela m'a permis, dans des conditions remarquables de connaître et d'étudier des pays qui avaient été blen souvent les objets de mes rêves d'aventure de jeunesse.

C'est ainsi qu'après avoir participé à la reconstruction du port de Brest — détruit à 98 % pendant la guerre — j'ai eu la très grande chance d'être envoyé dans le Pacifique Sud avec, pour mission, d'y construire un point d'appui — traduisez : petit port militaire — à Nouméa, capitale de la Nouvelle Calédonie.

Mes nouvelles fonctions, qui m'offraient pratiquement toute l'Océanie comme champ d'activité, m'ont amené à vivre quotidiennement avec les Canaques de Calédonie, les Mélanésiens des Iles Loyauté et les Polynésiens des Iles Marquises, des Iles Sous le Vent et bien sûr de Tahiti.

J'ai eu également la chance de séjourner en Australie, en Nouvelle-Zélande, à Singapour et à Ceylan.

J'ai pu vérifier l'incroyable rayonnement de notre pays dans cette partie du globe. J'ai rencontré à Singapour un chauffeur de taxi, indigène bien sûr, qui, par amour pour Victor Hugo avait appris à très bien lire et parler le français uniquement en allant au cinéma voir des films français, sous-titrés en anglais. Ce francophile frénétique connaissait mieux que moi l'œuvre de Victor Hugo.

J'ai vu, à Ceylan, les marchands de pierres précieuses préférer le franc français au dollar américain.

Cet amour que les habitants de ces régions portaient à la France pourrait être illustré par de nombreuses anecdotes et il me faudrait un véritable livre pour les raconter.

Avant et pendant mon voyage de retour au bercail j'ai été invité de nombreuses fois à accepter des propositions très intéressantes en échange de mon activité de concepteur et de réalisateur..., et il faut bien avouer que lorsque l'on se trouve seul à 20 000 kilomètres de la France il est réconfortant de voir l'estime portée par les indigènes aux techniciens de chez nous.

A peine arrivé au pays on me demandait de participer à la grande aventure spatiale française. En effet, la Marine nationale m'a placé en mission hors cadre à la S.E.R.E.B. (Société d'Etudes et de Réalisations d'Engins Balistiques) qui venait de se créer, et m'avait demandé pour participer — plus précisément — aux installations d'infrastructures nécessaires à la fabrication et aux essais des fusées à longues portées et au déploiement opérationnel de la force de frappe nucléaire.

Il faut avouer que la nouveauté des problèmes posés leur conférait un intérêt technique passionnant. Il fallait, en effet, trouver constamment des solutions originales pour réaliser aussi bien les usines de fabrication et d'assemblage des fusées que les installations de tirs d'essais ou les ouvrages de protection et de tir de la force de dissuasion.

Après une première série de travaux à Biscarrosse dont j'étais chargé pour réaliser le génie civil des premiers silos expérimentaux de lancement, j'ai eu l'occasion de participer deux fois à des campagnes de tirs nucléaires à Reggane. Mon rôle était, avant tout, d'imaginer et de construire des installations capables de résister aux effets de la bombe atomique. Pour vous illustrer le problème sachez que certaines de ces installations se trouvaient à moins de 100 mètres du pied de la tour de tir de la bombe!!!

J'ai pu ainsi voir — et quelquefois mesurer — les résultats de l'outil le plus destructeur que l'homme ait imaginé.

Et je vous assure que, malgré les noms charmants qui désignaient ces bombes — l'une s'appelait Gerboise Rouge et l'autre Gerboise Verte — il y avait de quoi être terrifié lorsque l'on constatait, par exemple, que le sable était vitrifié sur des hectares autour du point zéro et que le degré de radioactivité du sol en interdisait l'accès quelques mois après l'explosion.

J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire sur ma carrière qui, si elle n'a rien d'exceptionnel sur le plan du mérite, a été par contre particulièrement variée et fertile en péripéties de tous genres.

Mais je m'aperçois que, malgré mon intention sincère d'être bref, les pages s'accumulent rapidement.

J'aurais, pourtant, bien voulu vous parler des « pilou-pilou » canaques et des séances d'anthropophagie qui leur succèdent, des mariages touaregs dont les mariés sont armés de leur sabre pour chasser les démons pouvant survenir au cours des nuits de noces! des jeux et des us polynésiens avec leur religion et leur morale merveilleusement simplifiées au même titre que leur grammaire qui ne comprend ni passé ni futur.

J'aurais voulu vous parler d'un séjour aux Etats-Unis dans le territoire des Cheyennes où les Indiens n'étaient pas toujours ceux qui avaient la peau la plus cuivrée.

J'aurais voulu vous parler de mes aventures en Lybie où l'ineptie incroyable du fascisme mahométan qui y règne a failli m'envoyer pour longtemps sous les verrous de Kadafi.

J'aurais voulu vous parler de bien d'autres choses encore, mais il est décidément temps de conclure, sinon de m'arrêter.

Qu'il me soit cependant permis de dédier personnellement cette manifestation d'amitié à la mémoire de mon cher, de mon très cher camarade Jean Gravier qui a été mon bon compagnon pendant mes belles années de collège.

Que les jeunes qui sont invité aujourd'hui à ce repas de copains sachent bien que cet homme exceptionnellement bon, enthousiaste, courageux et intelligent leur aurait dit mieux que moi d'avoir confiance dans leur avenir à condition de l'étayer sur beaucoup de travail et de persévérance.

Quant à moi, je peux leur témoigner que les techniciens français ont toujours représenté dignement leur pays à l'étranger, et que leurs connaissances étaient d'un assez bon aloi pour être les gages d'une instruction secondaire remarquable de notre époque.

Sans vouloir jouer les immobilistes invétérés, je doute que cette instruction ait eu besoin de toutes les réformes auxquelles nous assistons depuis quelques années.

Mes amis, en m'excusant encore de mon bavardage et en remerciant à nouveau le Président Rousseau du grand honneur qu'il m'a fait aujourd'hui, je vous demande de boire à l'amitié, aux souvenirs et à l'avenir.

Je vous souhaite bon appétit.

Après des applaudissements nourris, les convives se livrèrent à cet art subtil de savourer un bon repas, au milieu des conversations et des interpellations de plus en plus bruyantes à mesure que leur faim s'apaisait. On ne se sépara qu'à la nuit tombante en se promettant de joyeuses retrouvailles.

## L'ACTION DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Séance du Conseil du vendredi 17 février

Tous les membres sont présents sauf MM. Calvès, Brassem, Lacombe, Manet, excusés.

1. Le docteur René Rousseau annonce qu'il a reçu le décret du 19 novembre 1977 acceptant la nouvelle appellation proposée ainsi que le texte des nouveaux statuts.

Les modifications apportées aux anciens statuts seront signalées dans le Bulletin en attendant une nouvelle impression.

- 2. Le docteur a reçu une lettre de notre camarade Gagnaire lui relatant comment s'est déroulée la cérémonie de la Flamme.
- 3. Georges Brassem, obligé de s'absenter, nous a fait savoir que la somme de vingt mille francs était nécessaire à la réparation de l'immeuble Augiéras.

Le prix de la cotisation est porté à 10 francs.

4. Le Conseil vote cependant le principe d'une subvention à nos deux établissements dans la mesure où le permettra l'aisance de la trésorerie.

Nous avons reçu les remerciements de Mme Théron et de M. de Vençay pour les subventions versées en 1977 (1 000 francs à chaque établissement).

- Commission du Bulletin : Le doyen Jean Barthe et le juriste André Delpérier collaboreront avec le secrétaire Raymond Lavigne pour la rédaction du Bulletin.
- 6. Assemblée générale : elle aura lieu le dimanche 22 octobre. Tous les présents sont d'accord pour proposer à M. Pierre Chaigneau, inspecteur général de la Jeunesse et des Sports, d'accepter la présidence de cette journée.

# L'Amicale il y a 60 ans

Nous avons puisé notre documentation dans le premier Bulletin (de décembre 1938) entièrement rédigé par Robert Coq qui venaît de remplacer comme secrétaire général son ancien et vénéré maître Paul Petit. Celui-ci exerçait cette fonction depuis la création de l'Amicale qu'il avait tenue sur les fonts baptismaux en 1909. C'est sur son insistance que le docteur Pierre Rousseau en avait accepté en 1922 la présidence, succédant au sénateur et ancien ministre Albert Claveille récemment décédé.

En dehors de ses dons professionnels, les qualités de cœur et d'esprit du nouveau président contribuèrent essentiellement à la réanimation comme, plus tard, à la survie de l'Amicale. Il allait trouver en Robert Coq le plus actif et le plus dévoué des collaborateurs. Robert Coq inaugura en cette année 1938, comme nous l'avons dit plus haut, la série de ces bulletins d'une haute tenue qui les font encore rechercher.

A leurs côtés, notre vieil ami Maurice Foucaud était un trésorier efficace, qui ne négligeait aucune des œuvres sportives, sociales, ou d'information professionnelle correspondant aux buts de l'Association.

Notre collège, qui s'appelait encore Lakanal, était alors unique en Bergeracois, ce qui explique son rayonnement, même au-delà des limites de l'arrondissement. On trouvait en tête de ce Bulletin les statuts récemment approuvés, tandis que la liste des 316 membres de l'Amicale figurait à la fin.

Les camarades étaient informés de toutes les activités de notre groupement : le docteur Pierre Rousseau avait participé du 3 au 7 juin 1938 au XXIXª Congrès à Lyon de l'Union des Associations d'Anciens Elèves des lycées et collèges groupant 233 Associations sous l'égide du professeur Laignel-Lavartine, membre de l'Académie de médecine. Des conférences s'adressant au second cycle avaient été faites pour la documentation professionnelle. Le docteur Gaston Simounet avait été notre délégué à la nouvelle Commission des « Loisirs dirigés ». Le Conseil avait attribué une subvention de 150 francs pour l'achat de disques, sans négliger pour cela la valeureuse équipe des Epis comme nos brillants tennismen. Outre le grand prix d'honneur de l'Association dévolu à Jean Gouyou, de nombreux prix avaient été offerts dans toutes les classes par les généreux Anciens.

Une Assemblée générale extraordinaire avait été tenue le 29 octobre 1938 pour adopter le texte de statuts types et pour donner au Bureau tout pouvoir en vue de constituer le dossier et de remplir les formalités nécessaires pour la reconnaissance d'utilité publique de l'Association.

Enfin, comme il se doit, le Bulletin rendait compte de la fête annuelle qui avait eu lieu le 12 décembre 1937, sous la présidence du docteur Pierre Rousseau.

Après la réunion du matin, 81 convives masculins s'étaient pressés dans la grande salle de l'Hôtel de Londres. Une frugalité spartiate n'était pas alors de règle, si nous en jugeons par le menu :

#### MENI

Hors-d'œuvre variés — Les fiets de colin dieppoise — Graves dry — Un civet de lièvre de chez nous — Château Petit Village - Cru Pomerol 1929 — Fonds d'artichauts Clamart — Les dindonneaux rôtis et truffés — Monthélie premier cru Bourgogne 1926 — Salade cœurs d'endives — Glace pralinée — Corbeille de fruits — Gâteaux — Monbazillac des Camarades — Champagne du Président — Café — Cognac.

Tout passa fort bien ; une bonne quinzaine de rescapés pourraient encore l'attester. Mais l'atmosphère était plutôt surchauffée au moment des discours qui se tinrent dans le crépuscule hivernal.

Le philosophe Pierre Dupuy y fit ses débuts dans l'art oratoire ; il devait se montrer beaucoup plus éloquent lorsque, trente-neuf ans plus tard il fut notre Président d'un jour.

Le sous-préfet, M. Borderie, rappela cette représentation de l' « Aiglon » organisée sous les auspices de l'Amicale. Le principal, M. Beyssac, devait parler de l'organisation des loisirs et constater que le vieil humanisme devait se transformer ou mourir.

Ce furent ensuite les adieux émouvants de Paul Petit, l'éminent représentant de cet humanisme, l'animateur qui avait profondément marqué des générations de rhétoriciens. Enfin, le docteur Pierre Rousseau, dans une langue parfaite, digne des meilleurs auteurs, insista sur l'émotion que soulevait la récente orientation professionnelle « quel est celui qui se flatterait, chez des enfants de treize ans, de projeter hors de l'inconscient l'hôte inconnu qui déchirera le voile? nul ne peut prévoir à quelle période de l'enfance ou de l'adolescence le voile sera déchiré ».

Oue dirait-il maintenant qu'un cloisonnement inexorable est imposé par la brutale transformation de la société? seules peuvent émerger les très fortes individualités, tandis que, pour échapper à l'engrenage, d'autres, plus faibles, croient trouver leur salvation dans un souvent utopique retour à la nature.

Paul Petit, Robert Coq, Pierre Rousseau, trois figures qu'il conviendra de mieux rappeler pour les plus jeunes qui ne les ont pas ou trop peu connus.

# De notre filiale parisienne

Les contacts ont été, cette année, relativement rares entre Paris et Bergerac. Jean Gagnaire a, selon son habitude, écrit au Président Rousseau; il lui a confirmé que la réanimation de la Flamme avait bien eu lieu le jeudi 25 novembre sans l'éclat d'antan, car nos camarades, relativement peu nombreux, sont associés à d'autres groupements, ce qui ne va pas sans quelques inconvénients.

Nos anciens de Paris, fortement renforcés, se sont ensuite retrouvés autour d'une table où figuraient évidemment les produits du terroir.

Les camarades restés au pays et, plus particulièrement, les membres de notre Conseil d'administration, seront toujours heureux d'accueillir leurs anciens compagnons d'études lorsqu'ils viennent se revigorer dans cette terre de charme et de bon accueil qu'est resté le Bergeracois.

# Le Coin des Poètes

Des générations de potaches ont, dans des temps moins faciles, pris leurs ébats sur les rives du Caudeau, Jean Barthe rappelle cette époque, non sans mélancolie :

#### TRISTESSE AU FIL DE L'EAU

1

Sans être, comme lui, larron Fréquentant des bouges infames, Je ressemble au pauvre Villon Qui regrettait amis et dames.

2

Combien sur les bords du Caudeau Depuis mes plus jeunes années, Ai-je consacré de journées A rêvasser au fil de l'eau.

3

A peine échappés aux leçons Nous courrions vite à la baignade Et nous trempions dans la cascade, Aussi joyeux que carpillons.

4

Un peu plus vieux quand, d'aventure, Nous succombions aux tentations, Mieux qu'un garni, dame nature Nous y offrait son vert gazon.

5

Si, pourtant, c'était amourette Où prévalait le sentiment, Du bois voisin, ingénument, Nous recherchions l'ombre discrète. 6

Plus tard, après maintes errances Où s'égrenaient nos illusions. Je retrouvais mes compagnons Près de l'onde, au temps des vacances.

7

Et la joie d'être réunis Aux lieux mêmes de nos prouesses, Redonnait un air de jeunesse Aux dermes de nos corps brunis.

8

Puis, bientôt, au long des décades Notre nombre s'est éclairci, Et maintenant, sans un ami, Je me morfonds à la cascade.

9

Le meilleur et le plus constant, Que j'affectionnais comme un frère, Vient de partir pudiquement, Sans bruit, sans pleurs et sans prières.

10

C'est pourquoi, nageur solitaire, J'arrive à souhaiter lâchement De m'endormir paisiblement, Avec le ruisseau pour suaire.

(8 août 1976.)

## **NÉCROLOGIE**

Docteur TEYSSANDIER Jean-Jacques (1976)

VERGNOLLES André (1977)

TAUZIAT Etienne (1978)

LAFORET Louis (1978)

N. B.: Nos camarades sont instamment priés de vouloir bien aviser le secrétariat losqu'ils apprennent la mort de l'un des nôtres.

#### Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALARD Henri (1886-1956) AUBERT-FREDET Michelle (1891-1970) BARBARIN Robert (1887-1968) BÉNEY Robert (1897-1958) BERNARD Ambroise (1880-1962) BOUCHER Charles (1880-1971) BRANDA Marcel (1885-1972) CANTELAUVE Albert (1867-1939) CARMILLE René (1886-1945) CHEVALIER Albert (1874-1970) COQ Robert (1896-1973) DEJOUAS René (1891-1959) DUBRAC Louis (1892-1977) FABRE Albert (1879-1955) FLOURET Marcel (1892-1971) FOURNIER Charles (1892-1955) GOULARD Jacques (1895-1964)

HAYTON Enrique (1871-1953) JALABERT René (1905-1970) LAVIGNE Emile (1904-1968) LIONNET Edmond (1870-1944) MATTER Paul (1872-1959) DE MADAILLAN Pierre (1891-1958) MIRABEL Roger (1891-1950) MORIN Henri (1889-1969) MORIZE Marcel (1894-1939) NADAUD Pierre (1888-1944) NOUVEL Ernest (1869-1946) POZZI Jean (1884-1967) POZZI-ESCOT Marius (1880-1963) ROUSSEAU Pierre (1881-1966) SAIGNETTE Raoul (1887-1972) VERGNIOL André (1893-1965) VERNEDE Georges (1895-1971)

IMPRIMERIE TRILLAUD - BERGERAC

Dépôt légal du 4 trimestre 1978 (N° 1064)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE

- A TROIS CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION